



Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

Lépidoptères

Carpocapse : vols tardifs localement de G1



G2 visible fin de semaine selon la modélisation en secteurs précoces
accouplements possibles périodiquement
Éclosions en cours et à venir, dégâts observés



Petite tordeuse des fruits : vols locaux



Eulia : prémices du vol de seconde génération



Capua : situation calme et stable



Pandemis : vols localisés de faibles intensités



Sésie du pommier : chute des captures



Cossus gâte bois : toujours en vol



Zeuzère : baisse sensible des captures

Pathologies



Tavelure : assèchement des taches, attention aux orages en parcelles avec taches

Noyau : Pruniers—Cerisiers



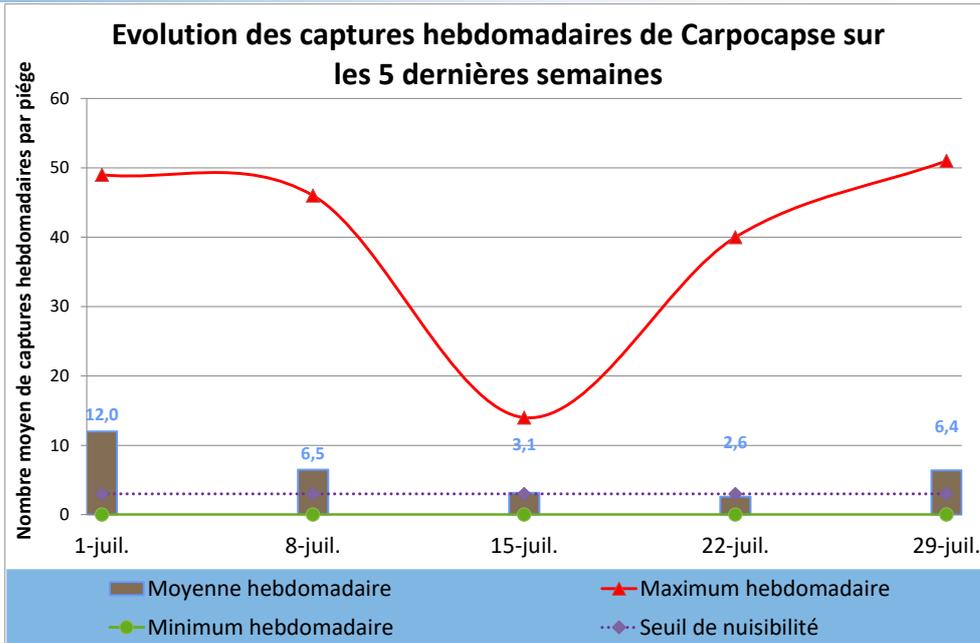
Carpocapse des prunes : période toujours à très hauts risques



Mouche de la cerise : toujours en vol



Carpocapse



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Des vols tardifs de carpocapse ont été enregistrés sur quelques secteurs de la région. Plutôt faibles en général, certains secteurs ont cependant consigné des vols importants pour la saison au cours de la semaine dernière. Le nombre moyen de captures de carpocapse est en définitive très vite repassé au-delà du seuil de nuisibilité à l'hectare sur l'ensemble du réseau de piégeage régional. Au cours de la semaine dernière, les captures ont été en hausse sur le réseau, avec en moyenne 6,4 papillons par piège par semaine, avec une influence majeure de 3 sites de piégeage à plus de 10 papillons.

En définitive, peu de secteur sont d'ores été déjà en situation de vol d'adultes issus de la seconde génération (voir tableau ci-contre). Néanmoins, la situation devrait nettement évoluer la semaine à venir dans les secteurs les plus précoces (voir tableau en page suivante).

Le pourcentage de parcelles concernées par la présence du ravageur sur la période a été en hausse, avec 64% d'entre elles.

Analyses des risques,

Le nombre de parcelles concernées par un dépassement de seuil a été cependant minoritaire au cours de la semaine écoulée avec 40% des parcelles du réseau. Restez cependant vigilants.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphonella	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1	Génération en vol selon modèle
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	1
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	0,0	↘	1
Lille Sud (59)				1
Montreuillois (62)	3,0	3,0	↔	1
La Bassée (59)	5,0	8,0	↗	1
Hainaut (59)	4,0	3,0	↘	1-2
Abbevillois (80-62)	0,4	0,0	↘	1
Arrageois (62)	0,0			1
Cambrésis (59)				1
Avesnois (59)	12,0	8,0	↘	1-2
Amiénois (80)	40,0	17,5	↘	1
Thiérache (59-02)	0,8	12,7	↗	1
Picardie Verte (80-60)	0,0	6,0	↗	1-2
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	1
St Quentinnois (02)				1
Laonnois (02)	1,5	4,0	↗	1-2
Montdidérien (80-60)				1
Beauvaisis (60)	1,0	0,0	↘	1-2
Soissonnois (60-02)	0,0	0,0	↔	1-2
Senlisiens (60)				2
Omois (02)	0,0	0,0	↔	2

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



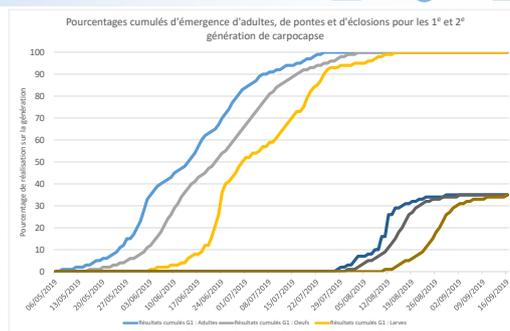
Modélisation

Selon la modélisation, le vol issu de première génération est terminé dans la majorité des secteurs. Les premières émergences d'adultes issus de la seconde génération n'ont été que très faiblement visibles au cours de la semaine dernière dans les secteurs les plus précoces, en lien avec la baisse des températures et du climat orageux.

À ce jour, aucun vol ne confirme encore ces données.

Pour les secteurs les plus tardif, la seconde génération ne sera que très partielle et s'observerait au mieux à la mi-août.

Attention dans les secteurs du Hainaut, de l'Avesnois, de la Picardie verte, du Beauvaisis, du Soissonnais, du Senlisien et Omois, à compter de la deuxième semaine du mois d'août, il faudra raisonner la stratégie en situation de seconde génération en alternant de souches ou de famille chimique dans le cas de lutte directe, afin d'éviter tous risques d'apparition de résistance. Préparez-vous à cette situation le cas échéant.



Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2 calculs manuels	Prévision de début de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	99%	85%	03-août	05-août	11-août	26-août
Flandre Intérieure (59-62)	99%	89%	31-juil	04-août	09-août	24-août
Lille Sud (59)	100%	92%	26-juil	29-juil	03-août	18-août
Montreuillois (62)	97%	83%	05-août	11-août	17-août	31-août
La Bassée (59)	100%	91%	26-juil	30-juil	03-août	19-août
Hainaut (59)	100%	95%	23-juil	26-juil	26-juil	09-août
Abbevillois (80-62)	100%	92%	27-juil	31-juil	02-août	17-août
Arrageois (62)	99%	88%	01-août	05-août	10-août	26-août
Cambrésis (59)	100%	93%	25-juil	27-juil	01-août	16-août
Avesnois (59)	100%	96%	22-juil	25-juil	26-juil	08-août
Amiénois (80)	99%	89%	31-juil	06-août	05-août	20-août
Thiérache (59-02)	100%	93%	25-juil	30-juil	29-juil	13-août
Picardie verte (80-60)	100%	96%	22-juil	25-juil	27-juil	10-août
Neslois (80-60-02)	100%	94%	24-juil	28-juil	28-juil	11-août
St Quentinnois (02)	100%	94%	24-juil	27-juil	27-juil	11-août
Laonnois (02)	100%	94%	24-juil	26-juil	30-juil	14-août
Montdidérien (80-60)	100%	91%	26-juil	01-août	03-août	17-août
Beauvaisis (60)	100%	95%	23-juil	25-juil	25-juil	08-août
Soissonnais (60-02)	100%	95%	23-juil	25-juil	27-juil	07-avr
Senlisien (60)	100%	97%	21-juil	22-juil	25-juil	06-août
Omois (02)	100%	97%	21-juil	23-juil	23-juil	06-août

Carpocapse



Accouplements et pontes

Les passages orageux sur la région ont permis une augmentation de l'hygrométrie ambiante qui faisait défaut pour permettre les accouplements du carpocapse. Dès l'arrivée des premières pluies sur la région, les accouplements ont été de nouveau possibles sur l'ensemble du territoire régional. À contrario, dès l'absence de pluie dans la journée, la situation est redevenue trop sèche pour permettre les accouplements (voir tableau ci-dessous).

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait devenir plus favorable aux accouplements du ravageur pour au moins la semaine à venir.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).



	23/07/2019	24/07/2019	25/07/2019	26/07/2019	27/07/2019	28/07/2019	29/07/2019
Accouplements possibles							
Accouplements potentiels (conditions limites)							
Flandre Maritime (59)				■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)		■		■	■	■	
Lille Sud (59)				■	■	■	
Montreuillois (62)		■		■	■	■	
La Bassée (59)				■	■	■	
Hainaut (59)				■	■	■	
Abbevilleois (80-62)		■		■	■	■	
Arrageois (62)				■	■	■	
Cambrésis (59)				■	■	■	
Avesnois (59)				■	■	■	
Amiénois (80)				■	■	■	
Thiérache (59-02)				■	■	■	
Picardie Verte (80-60)				■	■	■	
Neslois (80-60-02)				■	■	■	
St Quentinnois (02)				■	■	■	
Laonnois (02)				■	■	■	
Montdidérien (80-60)				■	■	■	
Beauvaisis (60)				■	■	■	
Soissonnais (60-02)				■	■	■	
Senlisien (60)				■	■	■	
Omois (02)				■	■	■	

Seuils de nuisibilité :
 Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**. / DNA : Données Non Accessibles, incident technique en cours.

Carpocapse

*Incubation et éclosion des pontes*

Les conditions climatiques relativement instables engendrent une incubation relativement stable des pontes. De ce fait, les éclosions des pontes de carpocapse se succèdent régulièrement actuellement, selon les possibilités d'accouplements, très en lien avec le secteur (voir tableau page 4).

Selon les prévisions de Météo France, les températures devraient se maintenir, malgré une baisse généralisée, permettant des incubations dans les délais pour permettre leurs éclosions. Le suivi minutieux des pièges à phéromone reste impératif pour cibler au mieux une éventuelle période de dépassement de seuil, afin de le confronter aux tableaux page 3 et ci-dessous. Pour rappel, vous pouvez retrouver les éléments de lecture des tableaux carpocapse [dans la fiche de présentation du modèle](#).

Actuellement, les éclosions correspondent aux périodes d'accouplements situées entre le 15 et le 20 juillet.

Des dégâts en parcelles ont encore été observés dans de nouveaux secteurs la semaine passée, pouvant aller jusque 2% de fruits touchés.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	14-juil	au	15-juil.	26-juil.	Amiénois (80)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août		du	20-juil	au	21-juil.	3-août
							du	27-juil	au	28-juil.	11-août
Flandre Intérieure (59-62)	du	14-juil	au	15-juil.	26-juil.	Thiérache (59-02)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	4-août		du	27-juil	au	28-juil.	10-août
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août						
Lille Sud (59)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.	Picardie Verte (80-60)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août		du	26-juil	au	27-juil.	10-août
Montreuillois (62)	du	14-juil	au	15-juil.	26-juil.	Neslois (80-60-02)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	21-juil	au	22-juil.	5-août		du	20-juil	au	21-juil.	02-août
	du	27-juil	au	28-juil.	Incubation en cours		du	27-juil	au	28-juil.	11-août
La Bassée (59)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.	St Quentinnois (02)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août		du	27-juil	au	28-juil.	11-août
Hainaut (59)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.	Laonnois (02)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	2-août		du	27-juil	au	28-juil.	11-août
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août						
Abbevillois (80-62)	du	14-juil	au	15-juil.	26-juil.	Montdidérien (80-60)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	21-juil	au	22-juil.	4-août		du	20-juil	au	21-juil.	2-août
	du	27-juil	au	28-juil.	11-août		du	27-juil	au	28-juil.	11-août
Arrageois (62)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.	Beauvaisis (60)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	3-août		du	27-juil	au	28-juil.	10-août
	du	27-juil	au	28-juil.	Incubation en cours						
Cambrésis (59)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.	Soissonnais (60-02)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août		du	27-juil	au	28-juil.	11-août
Avesnois (59)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.	Senlisien (60)	du	13-juil	au	14-juil.	24-juil.
	du	27-juil	au	28-juil.	10-août		du	26-juil	au	27-juil.	10-août
Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions DNA : Données Non Accessibles, incident technique en cours						Omois (02)	du	14-juil	au	15-juil.	25-juil.
							du	27-juil	au	28-juil.	11-août

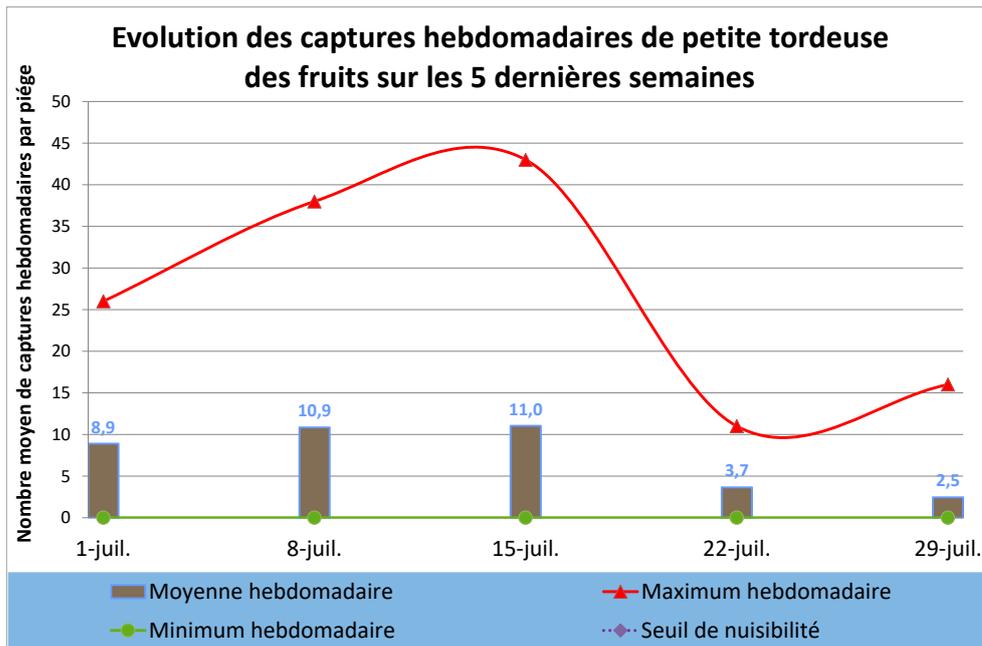
Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle.

Les captures de la petite tordeuse des fruits ont connu une nouvelle baisse au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs de la région. Avec 2,5 papillons par piège et par semaine, le vol concerne désormais un nombre plus restreint de parcelles plus sensibles où à l'inverse les populations ont été à la hausse.

55% des parcelles du réseau de piégeage ont été concernés par la présence du ravageur sur la période, soit une baisse relative de 10% par rapport à il y a quinze jours.

Les secteurs de Flandre Intérieure et de la Picardie Verte ont été les plus sensibles au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques.

Attention les dégâts de la petite tordeuse des fruits (point de pénétration propre & en spirale) ont été et sont encore bien visibles, attention à ne pas confondre avec ceux du carpocapse présents également en parcelles (point de pénétration sale et droit).

Il est très important de suivre le ravageur, particulièrement dans les parcelles sensibles et raisonner son contrôle à l'instar de celui du carpocapse (délai d'incubation notamment).

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

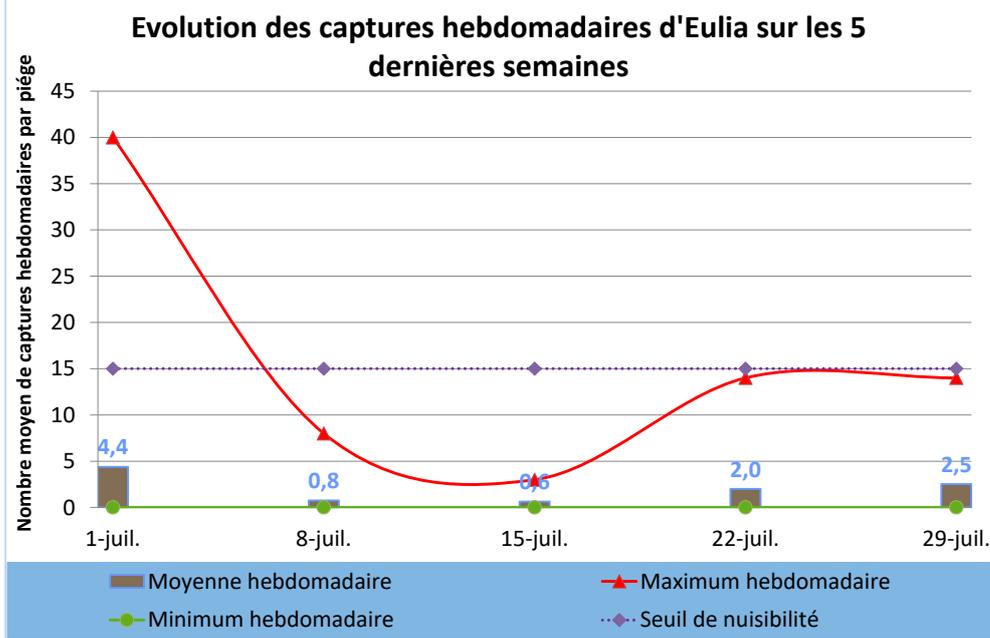


Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	9,0	16,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	3,0	↗
La Bassée (59)	11,0	1,0	↘
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	4,0	1,0	↘
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	4,3	1,5	↘
Picardie Verte (80-60)	5,0	12,0	↗
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	5,0	1,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	4,0	5,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Eulia



Etat des lieux en parcelle,

Les captures d'eulia ont été en hausse au cours de la semaine dernière, sur un nombre croissant de parcelles du réseau de piégeage régional. Ces émergences ont été constatées sur la plupart des secteurs de la région, dans les parcelles nouvellement concernées par la présence du ravageur la semaine dernière.

Les niveaux de prises ont été en moyenne de 2,5 papillons par piège sur la semaine passée tout en concernant 48% des parcelles du réseau de piégeage régional.

Analyses des risques,

Il faut rester attentif à toute reprise de vol d'eulia, car c'est au cours de son second vol que le ravageur engendre les dégâts les plus dommageables. À ce jour aucune parcelle du réseau régional n'est en situation de dépassement de seuil. Restez attentifs sur l'ensemble du territoire.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

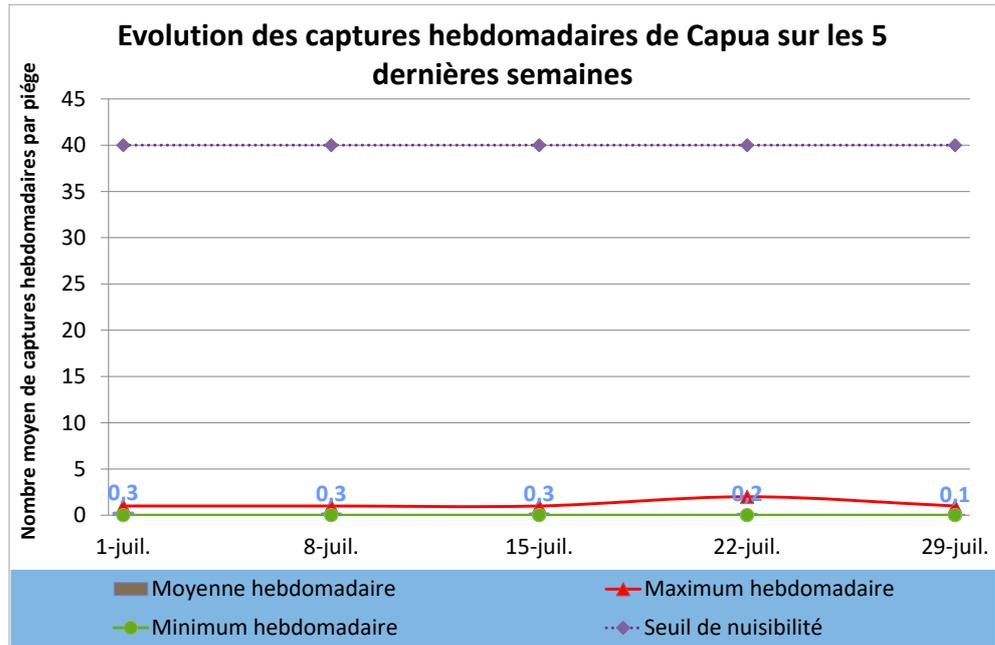
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)	3,0	11,0	↗
Hainaut (59)	3,0	2,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	14,0	4,0	↘
Amiénois (80)	0,0	2,0	↗
Thiérache (59-02)	2,6	2,1	↘
Picardie Verte (80-60)	0,0	14,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	4,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,5	1,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	8,0	2,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Les captures et le nombre de parcelles concernées par la présence de capua ont été en baisse et faibles au cours de la semaine dernière.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional a été inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

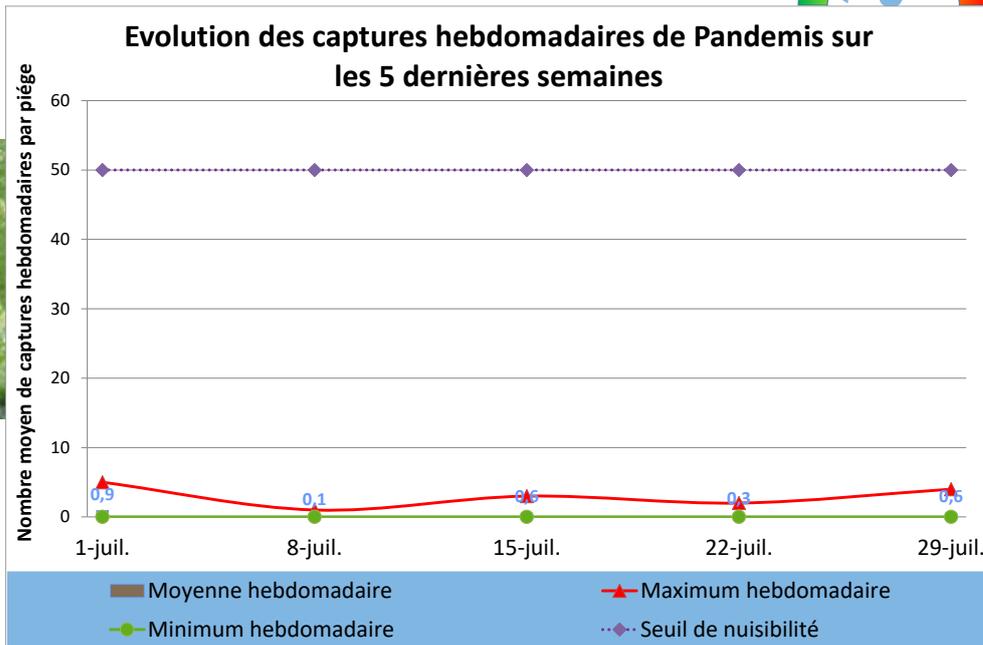
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	1,0	↓
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnois (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de pandemis ont été en légère hausse au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau de piégeage.

La Thiérache et la Picardie verte ont été concernées par la présence du ravageur au cours de la semaine passée, dans de faibles proportions.

Aucun dégât n'a été à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	0,0	4,0	↗
Picardie Verte (80-60)	2,0	1,0	↘
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

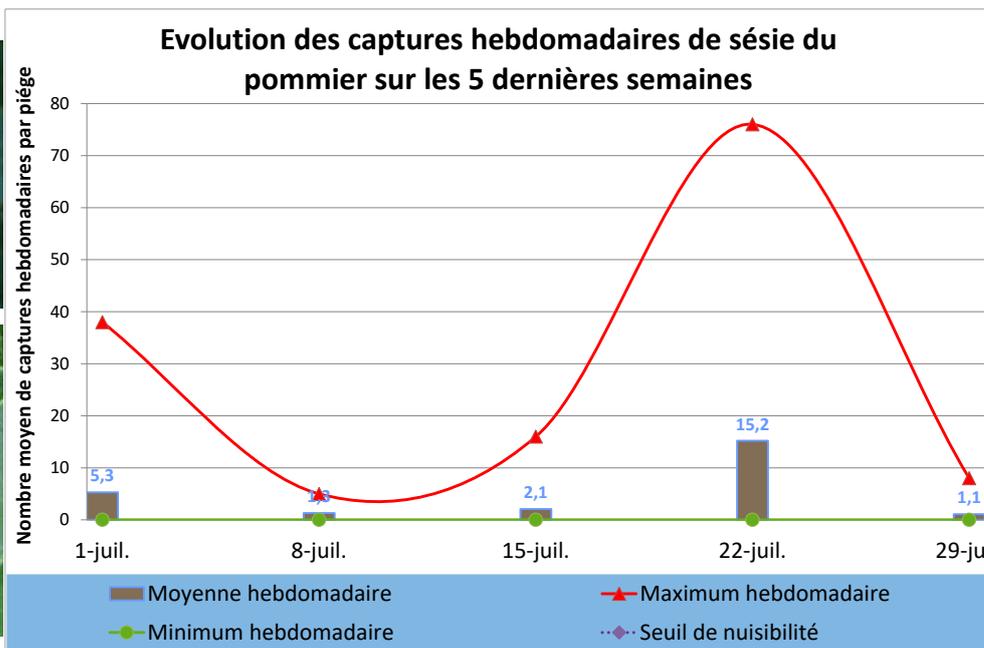
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de sésie du pommier ont été en véritable chute dans les parcelles du réseau régional au cours de la semaine dernière, après un pic d'activité, il y a quinze jours.

Localement, quelques captures ont été observées, à l'instar de l'Avesnois.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, pour opérer ensuite des comptages sur tronc une fois le vol détecté.

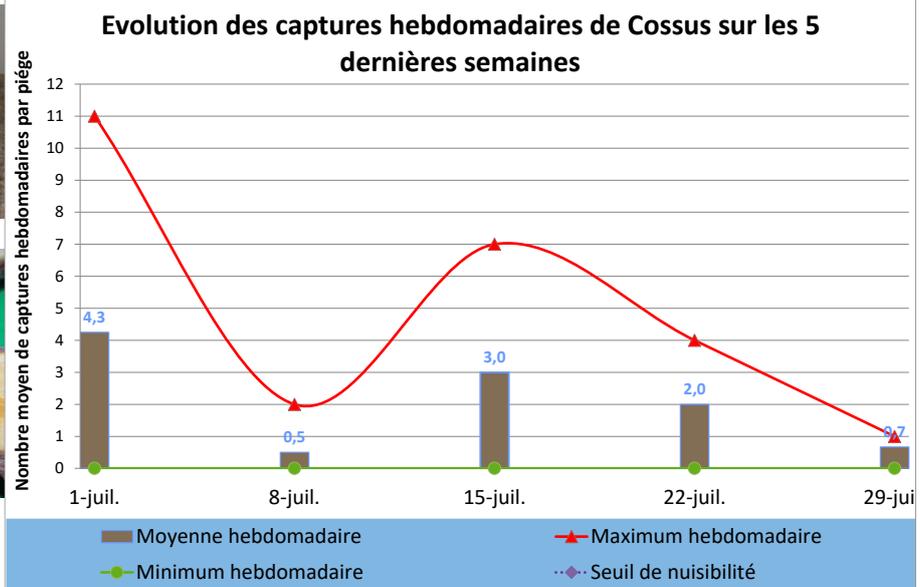
Dans les secteurs les plus sensibles, le piégeage alimentaire est une solution efficace. Pensez à remplacer les mélanges en cas de fortes chaleurs. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	35,0	3,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	76,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	9,0	0,0	↘
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		8,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	10,7	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus



Les captures de cossus gâte bois ont été en baisse au cours de la semaine dernière dans tous les secteurs de piégeage du réseau. Dans la région, 67% des sites de piégeage ont été concernés par la présence du ravageur.

Seuil de nuisibilité :

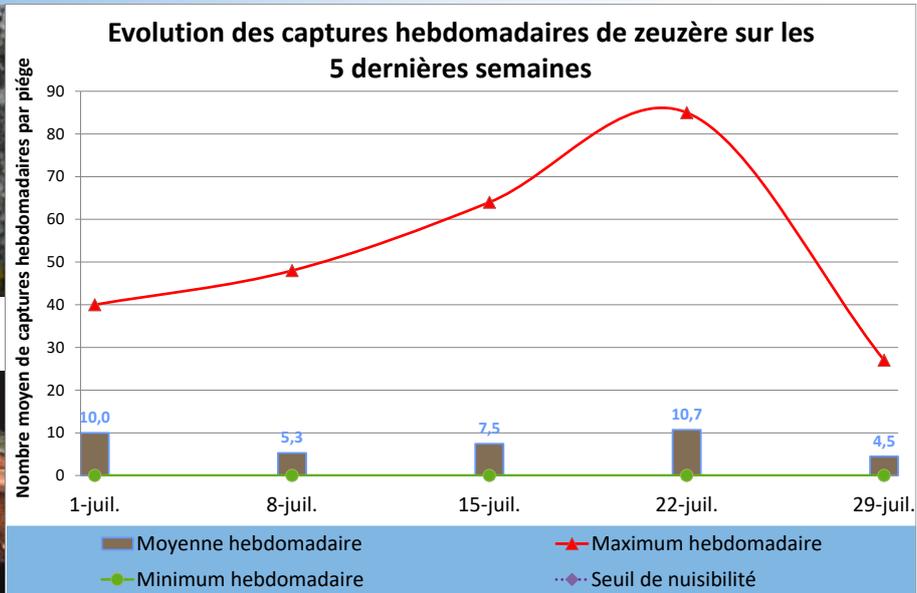
Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère



Adulte



Une baisse notable des captures de zeuzère a été observée au cours de la semaine dernière. Des niveaux significatifs de populations ont été cependant enregistrés dans plusieurs parcelles sensibles, notamment dans le secteur du Neslois et de l'Abbevillois. Dans les autres secteurs, les niveaux de captures ont été plus faibles.

Seuil de nuisibilité :

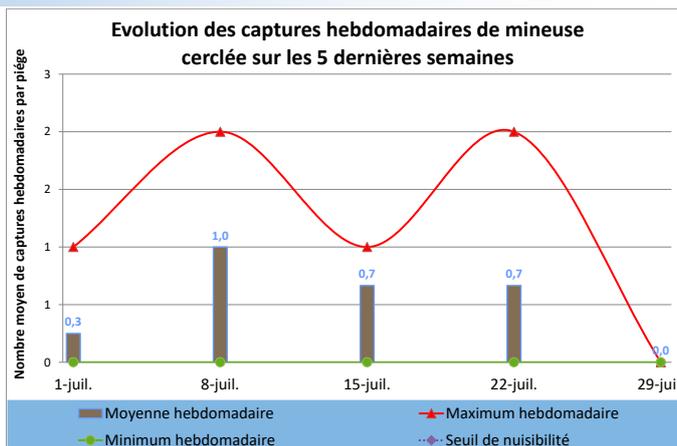
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

Mineuse cerclée 🍃

Aucune capture de mineuse cerclée n'a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des sites de piégeage du réseau.

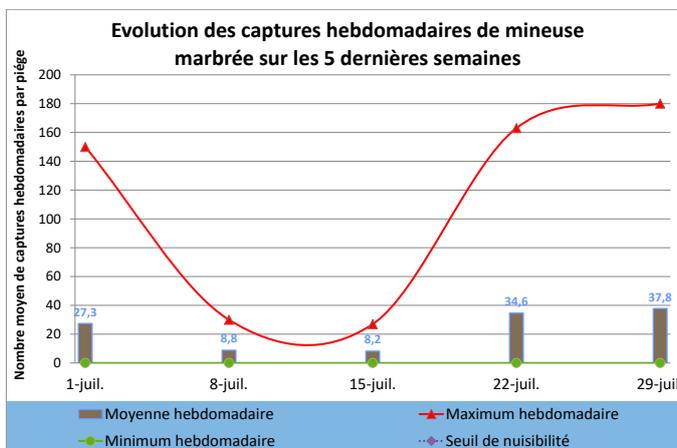
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Mineuse marbrée 🍃

Le quatrième s'est poursuivi en s'intensifiant légèrement dans les parcelles les plus sensibles du réseau de piégeage régional au cours de la semaine dernière.

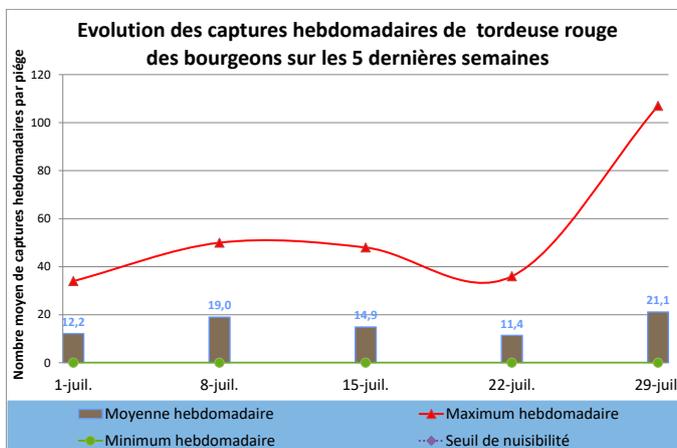
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse rouge des bourgeons 🍃

Les captures de tordeuses rouges des bourgeons ont connu une hausse, parfois importante localement, dans de nombreux secteurs de la région au cours de la semaine dernière. Une hausse également des parcelles du réseau concernées par la présence du ravageur a été observée, portant à 57% le pourcentage d'entre-elles ayant détecté le ravageur au cours de la période.

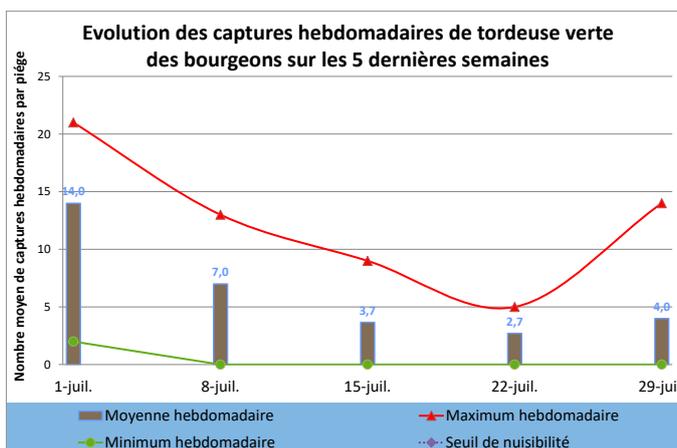
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse verte des bourgeons 🍃

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a également enregistré une hausse, moins importante que celle de la tordeuse rouge, mais avec une fréquence des parcelles concernées par sa présence en baisse (71% d'entre-elles sur le réseau). 4,0 papillons ont été capturés en moyenne par piège sur la semaine écoulée.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Pathologies

Tavelure

Etat des lieux en parcelle,

Les conditions sèches des semaines précédentes ont asséché les taches de tavelure, ne favorisant pas les repiquages. De ce fait, les taux de contaminations en parcelles sur l'ensemble de la région sont restés très stables au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Le retour à des conditions plus humides et pluvio-orageuses a favorisé la maladie et les repiquages dans les parcelles déjà touchées au cours du week-end, l'apparition des taches secondaires devrait avoir lieu dans les jours à venir. Actuellement et dans les jours à venir, des risques plus avérés de repiquages sont à craindre du fait des conditions propices au développement de la maladie, dans les parcelles présentant des taches de contaminations primaires.

Gestion des risques,

Selon les résultats des notations en parcelles (100 pousses + 1000 fruits à raison respectivement de 2 pousses et 1 chapelet de 20 fruits sur 50 arbres), la protection peut être levée en l'absence de tache. En revanche, en présence de taches, une protection devra être assurée avant chaque épisode pluvieux afin d'éviter les repiquages.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0					
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,4	0,0	↓
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)		0,0			5,0	
Thiérache (59-02)	13,0	1,4	↓	4,0	1,2	↓
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)		5,0			3,0	
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	5,0	↗
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔

Prunes

Carpocapse de la prune

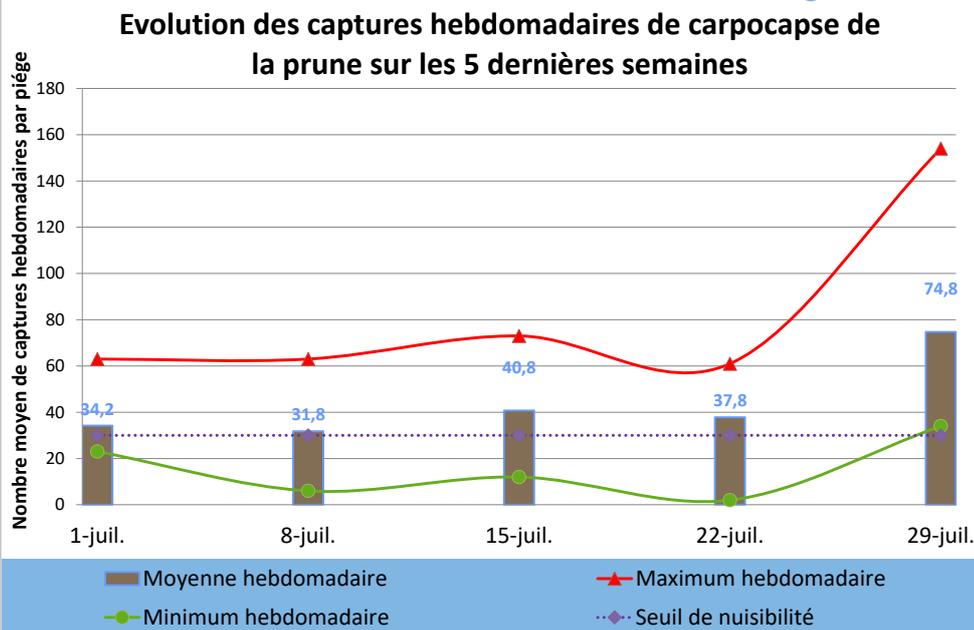


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de carpocapse des prunes ont encore été en hausse, en moyenne, au cours de la semaine dernière, avec des niveaux allant jusque 154 papillons par piège.

Dans les secteurs en baisse, les niveaux de prises sont néanmoins restés importants.

Le nombre de captures moyen sur l'ensemble du réseau a été de 74,8 papillons au cours de la semaine dernière, restant par la même au-dessus du seuil de nuisibilité pour la 5^e semaine consécutive.

Analyses des risques,

Le vol reste très important à l'approche de la récolte et bien souvent nettement au-dessus du seuil de nuisibilité. Le second vol du ravageur est le plus préjudiciable du fait de ces dégâts sur fruits. Au regard des conditions de l'année, la période actuelle reste à hauts risques et devraient encore s'aggraver.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	22-juil.	29-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	50,0	34,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	11,0	60,0	↗
Arrageois (62)	61,0	51,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	49,0	154,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	28,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

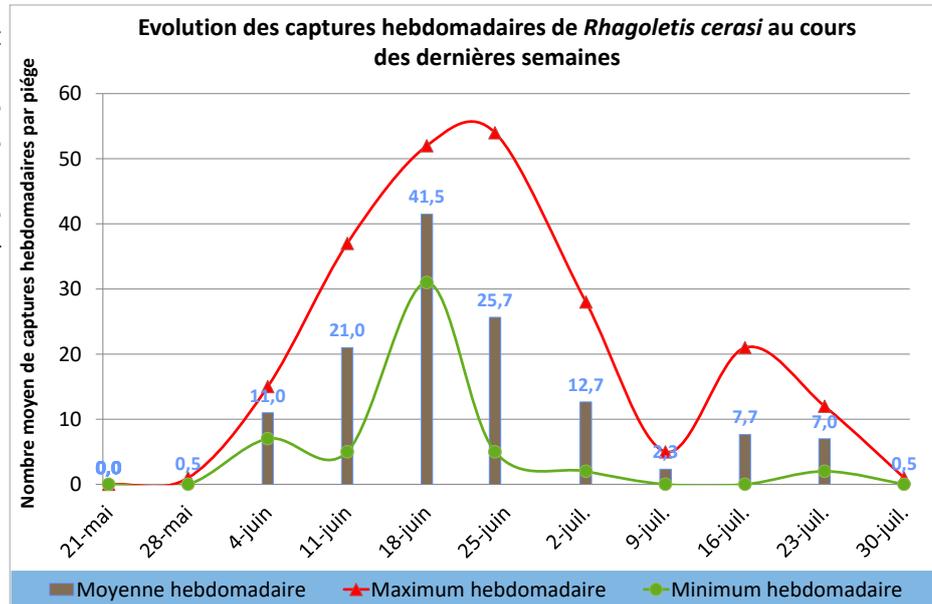
30 captures sur une durée de 7 jours

Cerises

La mouche de la cerise**Etat des lieux en parcelle,**

La mouche de la cerise est toujours en vol sur la région. Une capture a été réalisée au cours de la semaine dernière.

Le cycle du ravageur touche véritablement à sa fin sur l'ensemble de la région.

**Analyses des risques,**

Les conditions climatiques actuelles sont toujours très propices à l'évolution des fruits et du ravageur.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe.

Leur installation doit être effective dans les meilleurs délais, faute de ne pas garantir la protection attendue.

Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbeillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
Capua			0		1	0					0		0		0							0
Tendance			↔	↔	↘	↔					↔		↔		↔							↔
Carpocapse	0	0	3	8	3	0				8	18	13	6	0		4		0	0			0
Tendance	↔	↘	↔	↗	↘	↘			↘	↘	↗	↗	↔		↗		↘	↔	↔			↔
Cossus	0	1			1																	
Tendance	↘	↘			↘																	
Eulia	0	0	0	11	2	0				4	2	2,1	14	4		1		2	0			0
Tendance	↔	↔	↔	↗	↘	↔			↘	↗	↘	↗	↗		↗		↘	↔	↔			↔
Mineuse C					0							0								0		
Tendance					↔						↘									↔		
Mineuse M	0				9							90										0
Tendance	↔				↘						↗											↔
Pandemis	0	0				0					0	4	1	0		0						0
Tendance	↔	↘				↔					↗	↘			↔							↔
Petite Tordeuse des Fruits		16	3	1	0	0				1	0	1,5	12	0		1		5	0			0
Tendance		↗	↗	↘	↔	↔			↘		↘	↗	↗		↘		↗	↔	↔			↔
Sésie du pommier	3	0			0	0				8		0						0	0			
Tendance	↘	↘			↔	↘					↘							↔	↔			
Tordeuse rouge des bourgeons			107		0					24	0	1	15									
Tendance			↗		↔				↗		↘	↗										
Tordeuse verte des bourgeons			5							14	0	3	3			0		3				
Tendance			↗						↗	↗	↔	↔			↔		↘					
Zeuzère	0	0			0		18			0		0		27		0			0			
Tendance	↘	↔			↘	↗			↘	↘	↘	↘		↘		↔			↔			
Puceron cendré					10		0					0							1			0
Tendance					↔		↔				↔								↔			↔
Puceron lanigère	1				0		0															
Tendance	↔				↔		↘															
Tavelure pousse	0				0		0				0	1,4				5			5			0
Tendance	↔				↔		↔				↘								↔			↔
Tavelure fruits	0				0		0				5	1,2				3			5			0
Tendance	↔				↔		↘				↘								↗			↔
Oïdium	0				0						0	0				0						0
Tendance					↔						↔											↔
Carpocapse Prune		34				60	51			154												
Tendance		↘				↗	↘			↗												

Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine, est à prévoir :
le renouvellement des capsules pour les pièges

- 2 carpocapse des pommes et des poires
- 3 cossus gâte bois



Informations pratiques

- ☉ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☉ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☉ De même, il existe des produits de biocontrôle autorisés pour certains usages. Vous pouvez retrouver la liste des produits de biocontrôle à jour à l'adresse suivante : <http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>.
- ☉ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☉ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☉ <http://www.agriculture-npd.c.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☉ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)